

Les Exclusifs

Parquets contrecollés Revêtement de sol vrai bois pose flottante

Compatible sol chauffant à eau chaude "basse température"
et sol rafraîchissant, pose suivant DTU 51.11 (température de surface < 28°C)




Pose flottante assemblage clic à plat

Parement 2,5 mm âme panneau haute densité HDF verni 2 frises 1500 x 139 x 12 mm	doussié confort	châtaignier confort naturel	hêtre confort naturel	chêne confort naturel	  	
Parement 3,4 mm âme panneau contreplaqué verni 2 frises 1500 x 139 x 14 mm	chêne sélection privilège	jatoba	chêne sélection naturel	hêtre sélection naturel	érable sélection naturel	  




Pose flottante assemblage collé

Parement 3,4 mm âme panneau contreplaqué verni 2000 x 139 x 15 mm	bambou tradition naturel	  
Parement 3,4 mm âme panneau contreplaqué verni naturel lame large 1500/2000 x 139 x 15 mm	chêne tradition lame large	  
Parement 2,5 mm âme panneau particules hydrofuge verni 2 frises 1500 x 139 x 10 mm	chêne confort patiné	idéal en rénovation   

Pose flottante assemblage clic sans colle Woodloc

Parement 3,6 mm âme latté bois du Nord verni 3 frises 1210 x 200 x 15 mm	hêtre	frêne	chêne	  
--	--------------	--------------	--------------	---

Revêtement de sol vrai bois pose flottante assemblage clic sans colle Woodloc

Parement 0,6 mm âme panneau haute densité HDF verni 2 frises 1225 x 193 x 7 mm	chêne	idéal en rénovation   
--	--------------	---

SOUS COUCHES

Film polyéthylène pour sous-couche.

Sous-couche "grand confort" polyuréthane aggloméré. Non compatible sols chauffants.

Sous-couche "confort" polyéthylène réticulé.

Sous-couche "économique" Polyéthylène non-réticulé.

POSE

Kit de pose : 24 cales, 1 tire lame, 1 bloc, 1 spatule.

Kit de pose parquet Woodloc 2 cales de montage.

COLLAGE

Agoparquet colle parquet flottant assemblage collé Non tachante.

FINITION

Mastic de finition Toutes les nuances de la gamme.

ACCESSOIRES DE POSE ET DE FINITION

PLINTHE, CONTRE PLINTHE,...

Joint sous plinthe, pour désolidariser la plinthe du parquet afin d'éviter les ponts phoniques. Mousse de polyéthylène réticulée à cellules fermées, adhésive 1 face.

Plinthe avec doucine

chêne, chêne patiné, châtaignier, hêtre.

Plinthe

chêne, chêne patiné, châtaignier, hêtre, érable, frêne, merisier.

Contre-plinthe plaquée bois véritable sur MDF.

chêne, hêtre.

Plinthe chêne massif raboté non verni, 1 bord arrondi, rainé bout. Plinthes pin.

SEUILS INOX

Seuil Presto 30 mm en 0,83 m

inox ou laiton

Chêne rustique, hêtre, frêne, exotica, fruita, jaune, bleu.

Seuil multi niveaux Harmony 30 mm en 0,93 m

alu ou alu or.

Alu plaxé 41 mm en 0,93 m

alu ou alu or.

Alu plaxé 41 mm en 0,93 m

Chêne rustique, hêtre, frêne, exotica, fruita, jaune, bleu.

Seuil Technis D 40 mm en 0,93 m, ép. 14 mm

Chêne, hêtre, érable, exotica.

Seuil extra plat Technis 40 mm en 0,93 m, ép. 14 mm

Chêne, hêtre, érable, exotica.

SEUILS MÉTALLIQUES

Seuil d'adaptation PPS Champion

jonction entre parquet et revêtement moins épais (moquette, PVC...). Aluminium anodisé.

argent, or ou sable.

Seuil d'arrêt PPS Champion

Arrête proprement les parquets contre des revêtements plus hauts (seuil, carrelage, dallage, porte-fenêtre,...) Aluminium anodisé argent, or ou sable

Seuil de raccordement. Jonction entre des revêtements de sol dur d'épaisseur similaire. Aluminium anodisé argent, or ou sable. En 0,90 m ou 1,80 m

Seuil d'adaptation clipsable

Jonction entre différents revêtements de sol dur et des revêtements moins épais (moquette, PVC,...).

Seuil d'adaptation clipsable

Jonction entre différents revêtements de sol dur et des revêtements moins épais (moquette, PVC,...).

Bande décorative.

hêtre clair, chêne clair ou érable

Seuil d'arrêt clipsable

Arrête proprement différents revêtements de sol dur contre des revêtements plus hauts (seuil, carrelage, dallage, porte-fenêtre,...)

Bande décorative, hêtre clair ou chêne clair.

Seuil de raccordement clipsable

Jonction entre revêtements de sol dur de épaisseur similaire. Bande décorative, hêtre clair, chêne clair ou érable.

ENTRETIEN

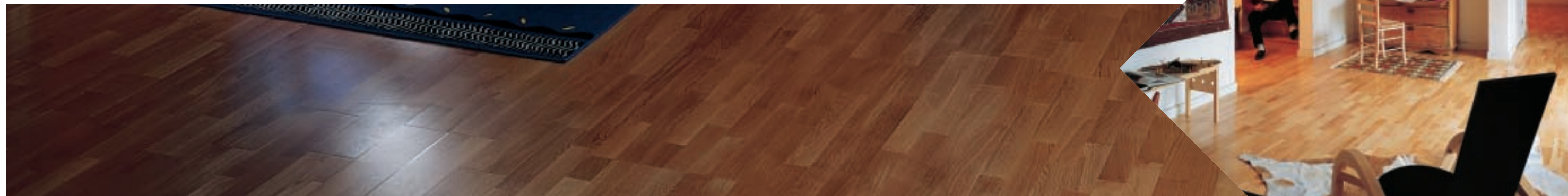
L'entretien d'un parquet commence par une bonne prévention qui nécessite l'emploi à l'extérieur comme à l'intérieur de tapis brosses pour retenir les particules abrasives (sable, etc.).

Les traces ou salissures s'enlèvent avec une éponge ou une serpillière légèrement humide. Proscrire les détergents agressifs ammoniacés, siliconés ou abrasifs.

Nettoyant neutre, non agressif, d'entretien courant pour tout parquet.

Raviveur, rénovateur, idéal en préservation et entretien des parquets soumis à un trafic intense.

Traitement entretien des parquets huilés finition et protection.



Voici quelques conseils pour mettre en œuvre, entretenir et ainsi apprécier pleinement le parquet.

Le bois est un matériau vivant, il évolue selon les saisons. Il est naturel que le bois se dilate ou se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage).

Pour une meilleure tenue du parquet, maintenir un taux d'hygrométrie constant de 40 à 60 %, penser aux humidificateurs d'air.

STOCKAGE

Les parquets livrés dans leur conditionnement d'origine doivent être placés à l'abri des intempéries et mis en dépôt dans des locaux propres, parfaitement secs, et non sujets aux condensations de vapeur d'eau ou à des remontées d'humidité. Ne déballez les colis de parquets vernis que le jour de la pose.

POSE.

La pose du parquet ne peut être effectuée que si les conditions suivantes sont satisfaites: l'humidité du support doit être de 3% (12% pour les supports en bois). L'humidité des gros œuvres, enduits et raccords de maçonnerie doit être inférieure à 5%. Les vitrages sont posés et les pièces à parqueter sont mises à l'abri des intempéries. L'étanchéité des installations sanitaires et de chauffage est vérifiée.

Sur un chantier, la pose du parquet s'effectue lorsque le gros œuvre et les travaux de peinture et papier peint sont terminés.

Lors de la pose, la température des locaux doit être comprise entre 15 et 20°C et la ventilation des locaux doit être assurée.

Compte tenu du taux d'humidité auquel les parquets sont livrés, leur mise en œuvre ne doit être entreprise que si l'air ambiant se situe entre 40 et 60% d'humidité. Dans le cas contraire, toutes les dispositions seront prises pour respecter cette condition (chauffage du local). Cette humidité relative (40 à 60%) doit être continuellement respectée pendant toute l'occupation des locaux. Tout risque de réhumidification des locaux pendant et après la pose doit être exclu.



SUPPORT

Le sol doit être rigide, résistant à la pression et à la flexion. Il doit être plan, sec et sain.

Planéité.

Un support n'est considéré acceptable qu'avec les tolérances suivantes, creux de 5 mm maximum sous une règle de 2 m, creux de 1 mm maximum sous une règle de 20 cm. Dans le cas contraire un ragréage s'impose. En aucun cas la colle ne peut compenser les irrégularités du support.

Humidité.

Le support doit être parfaitement étanche. Dans le cas de supports réalisés directement

sur terre-plein la pose n'est possible que si l'étanchéité a été réalisée sous le dallage. En théorie, il est nécessaire d'attendre 15 jours de délai de séchage par cm d'épaisseur de chape. Ce délai sera majoré de 50% lors de périodes humides.

Chape classique

3% d'humidité maximum, sol chauffant basse température 1,5% d'humidité maximum, chape anhydrique (chape liquide) 0,5% d'humidité maximum.

Pour y parvenir, ventiler et chauffer. Cette prescription doit être strictement observée. En moyenne, compter pour les chapes normales, au moins 15 jours de séchage par cm d'épaisseur dans les conditions habituelles de ventilation. En cas de ragréage, respecter scrupuleusement les temps de séchage (au moins 5 jours pour 3 mm). Poser sur sous-couche.

Support en bois.

Le degré d'humidité maximal des supports en bois est de 10%. Il est impératif de réaliser une barrière d'isolation à l'aide d'un film polyane (150 à 200µ) posé à bords largement recouverts (minimum 20 cm).

Vieux parquets, vieux planchers.

Poncer les irrégularités, reclouer ou visser les parties qui grincent, remplacer les parties manquantes et poser sur une sous-couche, de préférence perpendiculairement au sens des lames en place.

Poutres et lambourdes.

Interposer un panneau d'aggloméré ou de multiplis.

Agglomérés et multiplis.

Ils seront rigides et porteurs (en cas de pose du panneau sur des poutres par exemple) sans fléchissement. Pose sur sous-couche.

Revêtement PVC, lino, carrelage.

Pose sur sous-couche.



SOUS COUCHE

C'est une barrière qui a pour effet d'éviter les remontées éventuelles d'humidité. Elle ne constitue pas une barrière totalement étanche si les remontées sont importantes. Débarrasser le support des poussières ou corps gras. Il ne doit y avoir en surface ni pulvérulence, ni faïençage, ni croûte.

Afin d'éviter tout risque d'humidité, mettre en

OUVERTURE DES PAQUETS

Le bois n'est pas un matériau uniforme, chaque lame est unique. Afin de répartir harmonieusement les variations de couleurs, les différences de structures et les nœuds, ouvrir au moment de la pose 2 ou 3 paquets et mélanger les lames.

place un film polyéthylène de 200µ avant la sous-couche avec un recouvrement de 20 cm de chacun des bords. Prévoir dans ce cas la pose de la sous-couche croisée perpendiculairement au film.

Dépoussiérer et supprimer toute aspérité susceptible de perforer la sous-couche. Dérouler sur le support un isolant acoustique souple, bord à bord en scotchant les lés entre eux et en les faisant remonter le long des murs. Pour un isolant plus rigide, les panneaux seront posés en biais par rapport au parquet et espacés entre eux et le mur d'environ 5 mm. Si l'isolant choisi n'est pas efficace contre les remontées d'humidité de support, disposer, avant l'isolant, un polyane de 150/200µ posé à bords largement recouverts (20 cm). Les lés seront maintenus entre eux par une bande adhésive large. Positionner la sous-couche bord à bord sans recouvrement, perpendiculairement aux lames du parquet à venir.



SOL CHAUFFANT "BASSE TEMPÉRATURE".

Attention le hêtre Woodloc n'est pas compatible sols chauffants.

Les informations sont évolutives, voir dernière édition.

Tout en respectant les conseils précédents, le sol chauffant nécessite quelques précautions particulières (tous les détails se trouvent dans les DTU officiels), l'épaisseur de la chape au dessus des tuyaux de chauffage doit être d'au moins 30 mm et en conformité avec les DTU 65-6, 65-7, 65-8, humidité maximale 1,5%, température au sol 26/27°C maximum (parquet posé), séchage naturel du support complété par un pré-chauffage pendant au moins 3 semaines avant la pose, quelle que soit la saison, pré-chauffer la pièce à parqueter, puis interrompre le chauffage 48 h avant la pose, remettre le chauffage 3 jours après la pose en augmentant progressivement la puissance par tranche journalière de 5°C jusqu'à la bonne température, quelle que soit l'épaisseur du parquet, utiliser de préférence la méthode de collage "en plein" avec une colle à alcool ou polyuréthane sur le support, sans interposition d'une sous-couche.

ATTENTION ! LES SOLS CHAUFFANTS ÉLECTRIQUES NE SONT PAS COMPATIBLES AVEC LES PARQUETS.

PRINCIPES DE POSE

Prévoir un joint de dilatation de 10 mm. Autour des tuyaux, il sera comblé par un mastic de finition. Sur le pourtour, il sera masqué par les plinthes ou les profils de finition fixés aux parois verticales, sans gêner la dilatation. Poser les lames parallèles à la lumière dominante. Pour les pièces de grandes dimensions, la longueur des lames sera parallèle au plus grand côté de la pièce. Prévoir des joints de dilatation. Placer un paillason à l'entrée de la maison et, si possible, un second dépoussiérant. Équiper les pieds de meubles de rondelles en feutre ou en plastique.



POSE FLOTTANTE ASSEMBLAGE CLIC À PLAT

Commencer la pose à gauche, en posant la rainure contre les cales. Scier la dernière lame de la 1^{re} rangée à la longueur restante moins l'épaisseur de la cale de dilatation. Commencer la 2^e rangée avec la chute de coupe de la 1^{re}, si elle est d'une longueur supérieure à 20 cm. Respecter ce minimum de 20 cm pour garantir la solidité et l'esthétique de l'ensemble.



Placer cette chute aussi près que possible du premier rang, à plat. Taper doucement avec un marteau sur le bloc de frappe, par petits coups successifs, jusqu'à l'emboîtement des lames entre elles. Emboîter d'abord la lame côté largeur, et ensuite côté longueur.

Assembler les rangées suivantes de la même façon, à l'aide du tire-lame pour ajuster la dernière lame de la rangée. La dernière rangée doit souvent être ajustée le long du mur. Superposer la dernière lame à installer exactement sur celle de la dernière rangée posée. Prendre ensuite une autre lame qui servira de règle. Le côté mâle de cette lame est placé contre le mur en tenant compte de l'espace de dilatation. Tracer la découpe à effectuer sur la lame du milieu.



Utiliser le tire-lame pour assembler. Pour les usages commerciaux particulièrement exposés à une ambiance humide il est recommandé d'assembler et coller les lames entre elles (colle Strip-ex). Appliquer la colle sur le chant supérieur de la languette. Le surplus de la colle strippable est ensuite enlevé après un léger temps de séchage avec la spatule du kit de pose.

Procéder de même avec la lame suivante. Veiller à ce que cette dernière soit à 5 mm environ du bout de la lame précédente. Assembler avec précaution les extrémités. Interposer une cale martyr entre le marteau et la lame pour ne pas abîmer la languette. Terminer la pose en recouvrant le jeu périphérique par une plinthe.



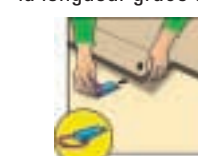
POSE FLOTTANTE ASSEMBLAGE CLIC SANS COLLE

Commencer par poser une première rangée de lames parallèlement à la plus grande longueur de la pièce. Présenter la côté mâle vers le mur. Pour la première rangée, couper cette languette sur toute la longueur avec une scie à dents fines. 1^{re} rangée. Débuter dans un angle et poser de la gauche vers la droite (il est possible de corriger l'écart formé avec le mur après avoir posé 3 rangées).

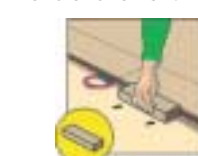
Procéder ainsi de suite. Scier la dernière lame à la longueur voulue.

Deuxième rangée, présenter la chute de la première rangée en l'inclinant sur sa longueur, engager la languette dans la rainure. Par rotation, repousser la lame en la posant sur le sol. Les raccords de bout de lames de 2 rangées consécutives doivent être décalés d'au moins 2 fois la largeur d'une lame.

Présenter la chute de la rangée précédente en l'inclinant, l'engager en haut de la première lame, puis la poser. Positionner la cale de montage à 5 cm de l'extrémité de la nouvelle lame, ce dégagement aidera à présenter la suivante qui sera enclenchée dans sa largeur d'abord, puis aisément dans la longueur grâce à l'élévation de la cale.



Utiliser la cale martyr pour parfaire l'enclenchement. Dégager la cale de pose.



Procéder de même avec la lame suivante. Veiller à ce que cette dernière soit à 5 mm environ du bout de la lame précédente. Assembler avec précaution les extrémités. Interposer une cale martyr entre le marteau et la lame pour ne pas abîmer la languette. Terminer la pose en recouvrant le jeu périphérique par une plinthe.



POSE FLOTTANTE ASSEMBLAGE COLLÉ.

Au moment de la pose, encoller soigneusement le bord supérieur des languettes sur toute leur longueur avec une colle vinylique spéciale parquets.

Poser la 1^{re} lame, côté languette contre la paroi (couper cette languette sur toute la longueur avec une scie à dents fines). Positionner les cales entre la lame et la paroi afin d'obtenir un jeu de dilatation tout autour de la pièce : 1 mm par ml de parquet, 8 mm minimum.

Commencer la 2^e rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente. Utiliser une cale martyr pour ne pas abîmer les lames lors de l'emboîtement. Nettoyer aussitôt les traces de colle avec un chiffon ou une éponge légèrement humide. Découper les lames de la dernière rangée à la largeur désirée sans oublier l'espace nécessaire à la dilatation. Utiliser un "pied de biche" ou une chasse métallique pour l'emboîtement. Enlever les cales 24 heures après la pose. Fixer les plinthes de finition sans exercer de pression sur le parquet.

IMPORTANT

Au fur et à mesure de la mise en œuvre, bien laisser le jeu de dilatation le long des murs et devant tout obstacle (tuyauteries, pied d'escalier, poteau, socle de cheminée, etc.). Entailler les pieds des huisseries et engager le parquet dessous, afin que le jeu soit invisible. Orienter de préférence les lames parallèlement à la longueur de la pièce. Pour permettre un libre mouvement du parquet, la largeur cumulée des lames posées ne doit pas excéder 8 mètres. Pour une largeur supérieure, prévoir un jeu de dilatation intermédiaire. Dans tous les cas ce jeu est obligatoire à chaque seuil de porte et chaque pièce.